SNUEP F.S.U.

LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC

PARIS

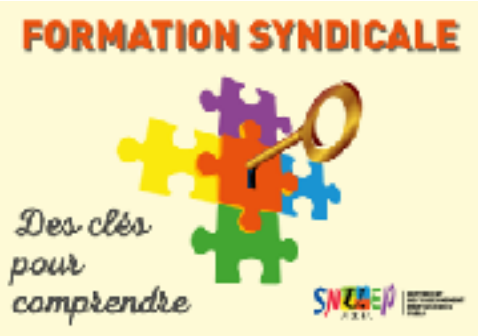

STAGE DE FORMATION SYNDICALE
JEUDI 1er décembre 2022

TOUT SAVOIR SUR LA RÉFORME MACRON DES LYCÉES PROS

Le président Macron a annoncé sa volonté de transformer radicalement la voie professionnelle. Cette réforme, si elle voyait le jour, serait lourde de conséquences.
À cette heure, que savons-nous ? Augmentation de 50 % des PFMP, fermetures et calibrage des filières en fonction des bassins d'emploi, rémunération des élèves, recrutement de profs associés, reconversion des enseignant·es, autonomie des établissements...

Quelles seront les conséquences de la réforme Macron sur nos lycées, sur nos postes, sur nos conditions de travail, sur nos missions, sur nos disciplines, sur les filières, sur notre statut ?

Quelles seront les conséquences pour les élèves, leur formation, leurs qualifications, leur avenir professionnel ?

Sigrid Gérardin, co-secrétaire générale du SNUEP-FSU et représentante élue de la FSU au Comité technique ministériel viendra vous informer des contenus de la réforme et des discussions en cours au ministère.

Venez nombreux et nombreuses !
Temps d'échange, de discussion et de réflexion, le stage de formation syndicale est un droit qui ne peut vous être refusé.

SE FORMER C'EST ÊTRE DE PLAIN-PIED DANS L'ACTUALITÉ, COMPRENDRE CE QUI EST À L'ŒUVRE DANS NOS MÉTIERS, CONSTRUIRE LES REVENDICATIONS POUR LES LUTTES PRÉSENTES ET FUTURES

S'absenter de son lycée pour participer à un stage ou à une instance syndicale est encore un droit ! Chacun·e d'entre nous (titulaires, non-titulaires, stagiaires) dispose de 12 journées d'autorisation spéciale d'absence par an pour formation syndicale, sans retenue de salaire.
Vous n'en abusez sans doute pas !
Alors aidez-nous à le défendre en l'utilisant et en participant, par votre réflexion et vos témoignages, à notre journée syndicale.

STAGE DE FORMATION SYNDICALE
JEUDI 1ER DÉCEMBRE 2022
9 H 30 - 17 H

ESPACE BOBILLOT - 115 rue Bobillot, PARIS 13
Métro Place d'Italie ou Maison Blanche

LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC

POUR T'INSCRIRE AU STAGE DU JEUDI 1ER DÉCEMBRE

1- Recopie le modèle de demande d'autorisation d'absence ci-dessous. Tu as jusqu'au vendredi 21 octobre inclus pour déposer ta demande auprès du secrétariat de ton établissement (la demande doit être déposée au plus tard un mois à l'avance).

2-Inscris-toi auprès du SNUEP-FSU en complétant le **framadate** ou en envoyant un mail au **snuepfsu75@gmail.com**

MODÈLE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

Nom, Prénom
Grade et fonction
Établissement

à Monsieur le Recteur de l'académie de Paris
s/c de M./Mme ……, Proviseur du lycée + Nom de l'établissement

Monsieur le recteur,

Conformément aux dispositions de la loi **(1)** n° 84/16 du 11/01/1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le 1er décembre 2022 afin de participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Paris, à l'Espace Bobillot, au 115 rue Bobillot, Paris 13e.

Il est organisé sous l'égide du Centre national de formation syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour formation syndicale (J.O. du 10 février 1995 et arrêté du 13 janvier 2009 pour la fonction publique et Arrêté du 30 novembre 2009 modifiant l'arrêté du 9 février 1998 pour la fonction publique territoriale).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes salutations respectueuses.

À Paris,
Le ……
(Signature)

(1) ***Si tu es non-titulaire, tu dois indiquer les dispositions suivantes : …. de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 (art. 2), portant statut des agents non-titulaires de l'État, [définissant…]***